

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Conception de situations d'apprentissage			
Ancien Code	PEGE2B34FF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEEB2340		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Elise MOTTE (elise.motte@helha.be) Didier JOURNEE (didier.journee@helha.be) Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be) Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be) Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est constituée des ateliers de formation professionnelle ainsi que des cours de psychologie et d'évaluation des apprentissages.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur**

enseignement

- 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

- construire, seul ou en équipe, des projets, des activités d'apprentissage en adéquation avec les exigences des programmes et les consignes administratives fournies par la HE, en veillant : à promouvoir la confiance en soi des élèves, à mettre en place des démarches actives, à utiliser différents supports, à planifier différents procédés méthodologiques;
- présenter un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en oeuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes;
- adopter un regard critique et réflexif, faire preuve de curiosité intellectuelle vis-à-vis des pratiques observées et/ou vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : PEGE2B35FF

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE2B34FFA	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEGE2B34FFB	Évaluation des apprentissages	30 h / 1.5 C
PEGE2B34FFC	Psychologie des apprentissages	30 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE2B34FFA	Ateliers de formation professionnelle	80
PEGE2B34FFB	Évaluation des apprentissages	15
PEGE2B34FFC	Psychologie des apprentissages	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Ancien Code	6_PEGE2B34FFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEEB2341		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers ont pour rôle d'aider les étudiants à construire des dispositifs pédagogiques et d'analyser l'exercice pratique. Les activités diversifiées qui les constituent visent à faire émerger des compétences méthodologiques et un regard réflexif sur celles-ci

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Expliquer l'importance de l'observation des élèves
Expliquer l'importance de l'observation des pratiques d'enseignants
Rédiger une autoévaluation journalière
Rédiger une autoévaluation globale
Préparer des activités d'intégration
Rédiger les documents du professeur
Se poser des questions pour analyser la matière, pour exploiter les activités, pour préparer les leçons, ...
Rédiger des préparations écrites des séquences de leçons
Rédiger les documents des élèves
Utiliser le matériel, les supports
Manifester un comportement « digne » d'un professeur stagiaire
...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Construction de séquences d'apprentissage : étapes de l'élaboration d'une leçon : rédaction des compétences disciplinaires et transversales, rédaction d'une préparation avec recherche approfondie sur le sujet et analyse de matière, méthodologie générale en particulier, l'importance des consignes, du choix et de la manipulation des supports, la gestion du temps, la gestion de l'espace, la gestion de la classe..., guidance pédagogique...
Préparation "pratique" aux stages : horaires, consignes, préparation de grilles d'observation, analyse et réflexion à partir des stages ...
maîtriser les fonctionnalités clés de votre logiciel de TBI/ENI et à concevoir votre propre cours interactif.

Démarches d'apprentissage

Travaux dirigés, travaux personnels, modèles théoriques à mettre à l'épreuve, analyses critiques, travaux de groupe, encadrement individualisé, approche interactive...

Les consignes sont données en début d'année académique lors des cours dispensés par le psychopédagogue. Les cours en présentiels sont organisés tout au cours de l'année académique et un encadrement est assuré durant les semaines AFP.

Des heures de cours d'AFP seront accordées pour la formation technofutur TIC sur la maîtrise des TBI

Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges et supervisions à l'EN (corrections, réponses aux questions, aides,...) sont possibles en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

www.segec.be

www.enseignement.be

Toutes les ressources disponibles à la bibliothèque : ouvrages didactiques, revues, référentiels utilisés dans l'enseignement secondaire,...

Guides de stage

Vademecum de stage de la section régendat

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Apports de chacun, vécu pendant les stages. Documents à support variable.

Notes de cours.

Sites internet

Matériel didactique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une présence réelle en classe d'au moins 80% est obligatoire pour pouvoir être évalué. La présence à la formation technofutur TIC est obligatoire.

Une évaluation collégiale est organisée à raison d'1/3 des points pour le psychopédagogue, 1/3 pour les didacticiens et 1/3 pour le(s) MFP. Les consignes sont données dans le cadre des cours. Les intervenants peuvent demander des travaux écrits ou oraux mais également faire des tests certificatifs dans le cadre de leurs cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Évaluation des apprentissages			
Ancien Code	6_PEGE2B34FFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEEB2342		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour but d'initier l'étudiant-stagiaire au processus de l'évaluation et de lui fournir des pistes concrètes pour sa pratique future. Les différentes ressources et les outils, de même que les lectures et les activités d'apprentissage, aideront à construire ses connaissances et ses compétences. Les activités alimenteront sa propre réflexion en matière d'évaluation; elles feront appel à son expérience et viseront un réinvestissement dans sa pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Se familiariser avec une démarche d'évaluation. Réfléchir à la notion d'évaluation et à ses enjeux. Connaître et comprendre les concepts et principes sous-jacents à l'évaluation des apprentissages.

Prendre en considération les injonctions officielles dans le cadre de ses pratiques.

Apprendre à construire sa propre démarche d'évaluation, à concevoir un dispositif d'évaluation par rapport à une compétence donnée.

Apprendre à présenter et à rédiger une épreuve d'évaluation. Elaborer une grille d'évaluation critériée et évaluer, annoter des épreuves. Évaluer la qualité et la pertinence des stratégies et des outils.

Apprendre à associer les élèves à leur propre évaluation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Terminologie et concepts clés relatifs à l'évaluation.

Principes et fondements.

Taxonomie.

Sources de biais. Évaluation et approche par les objectifs, par les compétences.

Conception d'une épreuve d'évaluation. Interprétation et communication des résultats, annotation.

Règlements et politiques d'évaluation des apprentissages.

Démarches d'apprentissage

Articulation théorie-pratique

Référence aux expériences vécues, aux stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges et supervisions en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

Beckers, J. (2002). *Développer et évaluer des compétences à l'école : vers plus d'efficacité et d'équité*. Bruxelles : Labor.

Belair, L. (1995). *Profil d'évaluation. Une analyse pour personnaliser votre pratique*. Montréal : Chenelière Education.

Gérard, F.-M. (2008). *Évaluer des compétences*. Bruxelles: De Boeck.

Goupil, G. & Lusignan, G. (2006). *Le portfolio au secondaire*. Montréal : Chenelière Education.

Guillon, C. (2004). *Les évaluations scolaire*. Paris : Hachette.

Smith, I. (2009). *L'évaluation et l'apprentissage*. Montréal : Chenelière Education.

Tardif, J. (2006). *L'évaluation des compétences*. Montréal : Chenelière Education.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, Powerpoint, vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le cours sera évalué au sein d'une épreuve intégrée avec l'AA "Psychologie des apprentissages"

100% = Travail écrit + Argumentation et réponses aux questions lors d'un examen oral au second quadrimestre.

La non-présentation d'une partie de l'épreuve entraîne la mention "pas présenté".

Les modalités de l'examen restent identiques au troisième quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;

- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Ancien Code	6_PEGE2B34FFC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEEB2343		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour but d'étudier les apports des approches socioconstructivistes et cognitives.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- répondre à des questions de production et de sélection
- faire correspondre un nom, une pédagogie, une méthode, une notion, un concept à une proposition et/ou de produire une définition, une explication à partir d'un concept, d'une méthode
- expliquer pourquoi nous avons étudié, illustré, mis en pratique les différentes notions dans le cadre de ce cours
- illustrer et appliquer les différentes notions, les différentes démarches dans le cadre de la conception et de la mise en pratique de cours
- élaborer une synthèse personnelle en y intégrant tous les concepts étudiés et en établissant les liens entre ceux-ci.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Apports des théories behavioristes, constructiviste et cognitiviste.

Etude des concepts et de leurs implications pédagogiques : la motivation, les représentations mentales, les catégories de connaissances, la métacognition, le traitement des informations, la mémoire, les stratégies d'apprentissage, le transfert des apprentissages...

Démarches d'apprentissage

Etude des différents concepts à partir des différentes ressources présentes à la bibliothèque et d'un recueil de documents. Aller-retour "théorie-pratique".

Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges (corrections, réponses aux questions, aides,...) sont possibles en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

Livres et articles issus de diverses revues et publications : Cahiers pédagogiques, Sciences Humaines, Vie pédagogique, Forum, Traces...

- Cuellet, L. (2010). Un enseignant bien outillé, des élèves motivés. Montréal: Chenelière Education
- Presseau, A. (2004). Intégrer l'enseignement stratégique dans sa classe. Montréal: Chenelière Education
- Rieunier, A. (2007). Préparer un cours 1 - Application pratiques. Paris : ESF éditeur
- Rieunier, A. (2007). Préparer un cours 2 - Les stratégies pédagogiques. Paris : ESF éditeur
- Tardif, J. (1997). Pour un enseignement stratégique. L'apport de la psychologie cognitive. Montréal : Editions logiques

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des notes de cours sont fournies aux étudiants en début de cours.

Lors des séances de cours, le Powerpoint et des supports visuels peuvent être utilisés.

4. Modalités d'évaluation

Principe

le cours sera évalué au sein d'une épreuve intégrée avec l'AA "évaluation des apprentissages"

100% = Travail écrit + Argumentation et réponses aux questions lors d'un examen oral au second quadrimestre. La non-présentation d'une partie de l'épreuve entraîne la mention "pas présenté".

Les modalités de l'examen restent identiques au troisième quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100%

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).